AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1965
AV882

5 novembre 2026

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EXAIL TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Syquant Capital	réduction d'une position longue le 03/11/2026 accroissement d'une position longue le 04/11/2026 réduction d'une position longue le 04/11/2026	286 CFD 6 400 CFD 400 CFD code FR0000062671	126,00 125,44 126,00	589 653 CFD*/** 595 653 CFD*/**

* « C*ontracts for differences* » à règlement en espèces portant sur autant d'actions EXAIL TECHNOLOGIES sans échéance.
** Il est rappelé que la société Syquant Capital détient par ailleurs (i) 53 obligations convertibles EXAIL TECHNOLOGIES à dénouement physique en CFD (cf. D&I 226C1833 du 22 octobre 2026) et (ii) 725 obligations convertibles EXAIL TECHNOLOGIES à dénouement en espèces (cf. D&I 226C1945 du 3 novembre 2026).

[1] Période de préoffre (cf. D&I 226C0991 du 6 juillet 2026).